



Aux représentaux légaux  
des élèves de l'école Belvaux-Poste

Belvaux/Sanem, le 10 février 2026

**Objet : Fermeture temporaire de l'école Belvaux Poste avec effet immédiat – Mesures préventives liées à la détection d'amiante**

Chers parents,

Par la présente, nous tenons à vous informer d'une situation importante concernant l'école Belvaux Poste.

Lors de contrôles effectués dans les locaux techniques situés dans la cave de l'établissement, la présence d'amiante a été détectée. Les locaux concernés ont immédiatement été **fermés hermétiquement**, afin d'éviter toute propagation et de garantir la sécurité des élèves, du personnel enseignant et de l'ensemble des usagers du bâtiment.

À titre **strictement préventif**, et en attendant les résultats des analyses complémentaires qui sont organisées dès à présent par des organismes spécialisés, **l'ensemble du bâtiment scolaire ainsi que les locaux du SEA seront fermés avec effet immédiat**. Cette décision a été prise en concertation avec la Direction de Région Sanem.

**Organisation provisoire :**

- **L'école Belvaux Poste restera fermée jusqu'au congé de Carnaval inclus.**
- **La prise en charge scolaire sera organisée sur le site Scheierhaff.**
- **Le transport scolaire sera assuré :**
  - Départ à **08h00** et à **14h00** depuis l'arrêt de bus « **Post Schoul** » vers le site Scheierhaff
  - Retour pour la fin des cours vers le même arrêt
- **Une prise en charge du SEA sera également assurée.** Les détails nécessaires pour la prise en charge à partir de demain, le **11 février** vous seront communiqués en cours d'après-midi.
- **Les enfants inscrits au SEA aujourd'hui seront pris en charge sur le site '12 rue de France' et sur le site 'A Gadder'.**

**Organisation pédagogique :**

Compte tenu de cette situation exceptionnelle et des contraintes logistiques qui en découlent, **un enseignement scolaire régulier ne pourra pas être assuré** durant cette période.

Les enseignants organiseront un **accueil scolaire avec une offre scolaire adaptée aux conditions et aux moyens disponibles**, afin de maintenir un encadrement et une continuité pédagogique dans la mesure du possible.

La santé et la sécurité des enfants et du personnel demeurent notre priorité absolue. La Commune ne manquera pas de vous tenir informés de l'évolution de la situation et des résultats des analyses dès leur réception.

Nous vous remercions pour votre compréhension et votre collaboration face à ces circonstances exceptionnelles.

Veuillez agréer, chers parents, l'expression de notre considération distinguée.

La secrétaire,

Manon Greven



Pour le Collège des bourgmestre et échevins,  
la bourgmestre

Simone Asselborn-Bintz